

colorchecker CLASSIC

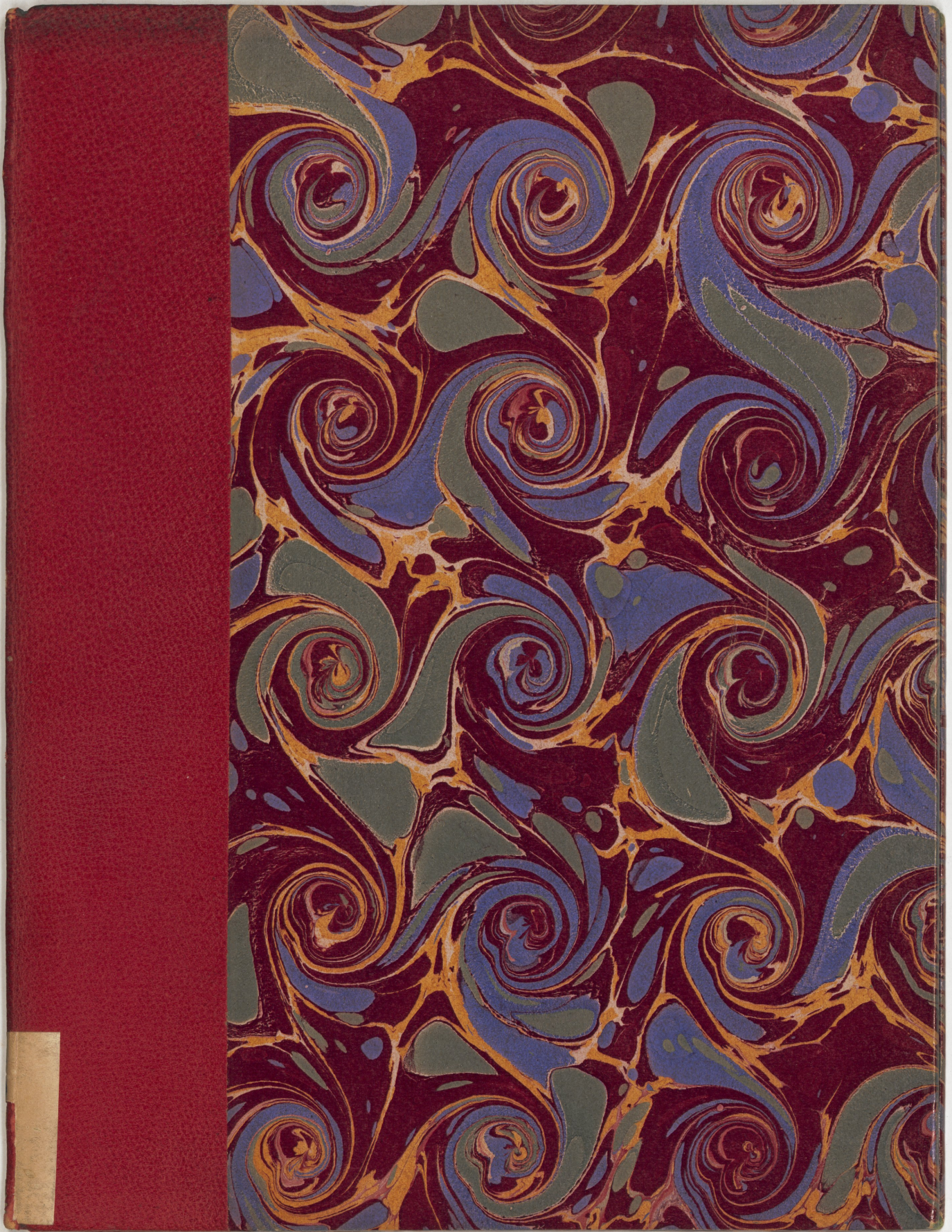


0 cm 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20

x-rite

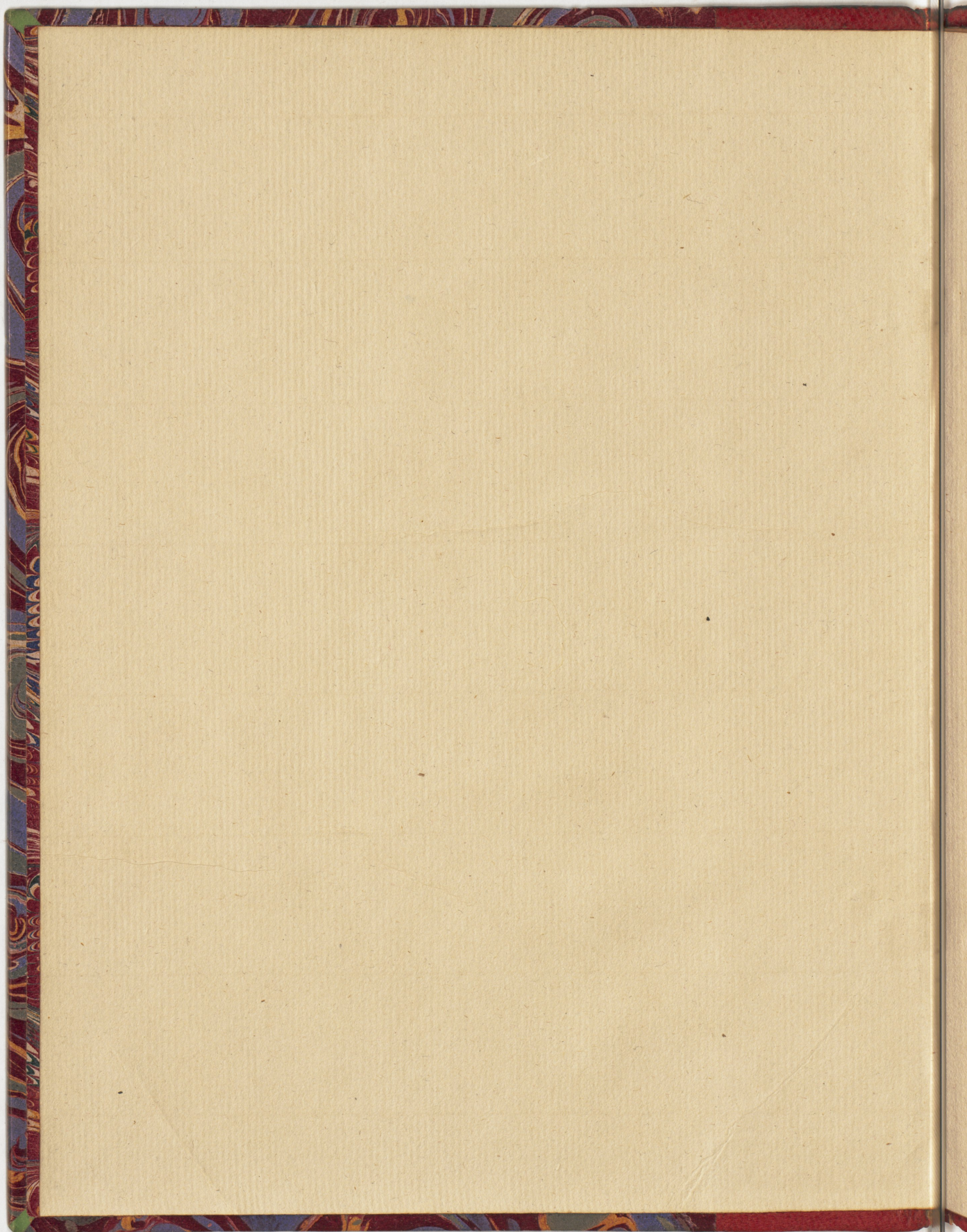
mm

UNIVERSITY OF CHICAGO PRESS  
RELATION DE CHE QUIN S'EST PASSE DE MRS LES PRINCES  
1681

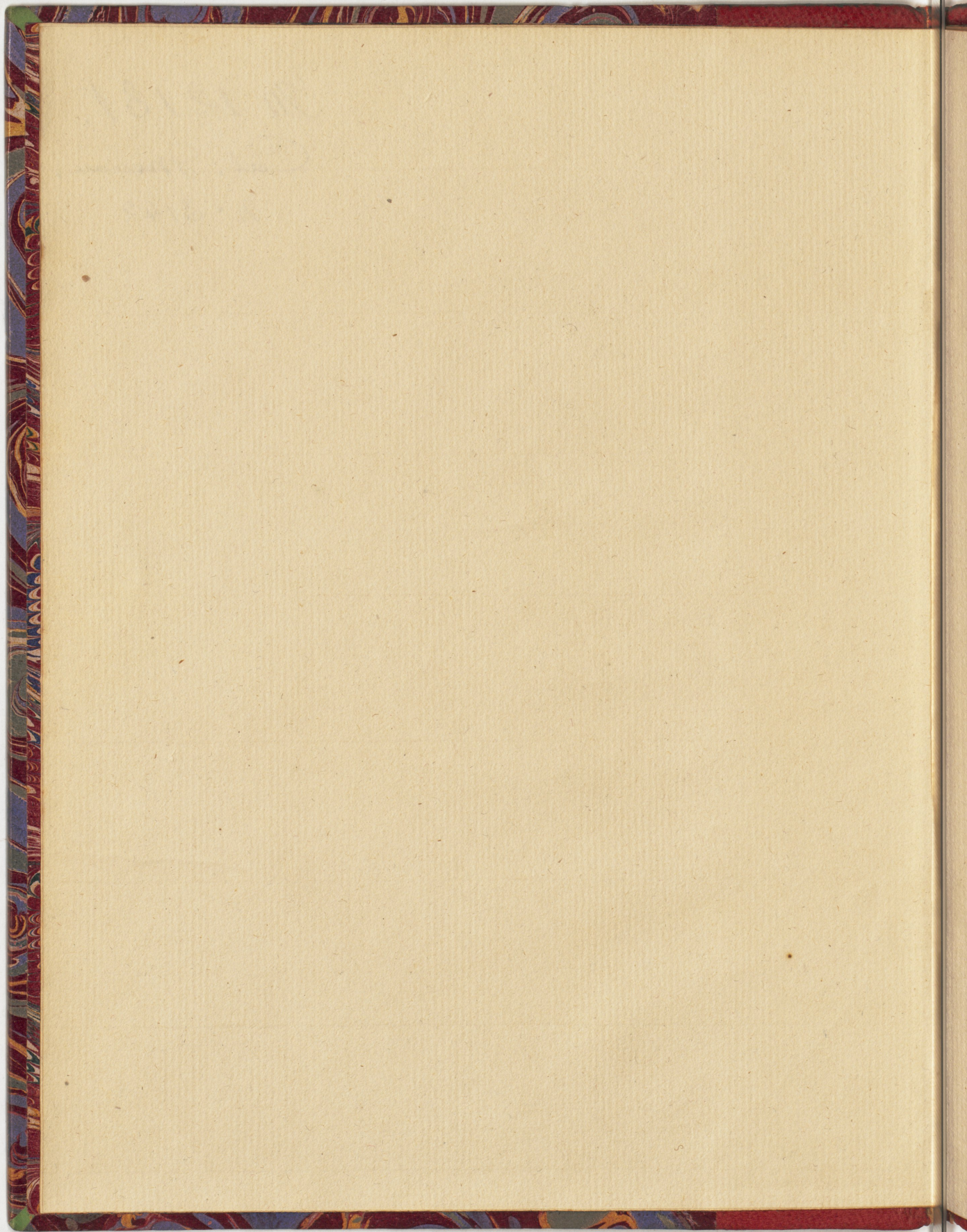








M. 12181.  
Cat. Inureau,  
n. 3142.





32

RELATION  
DE TOVT CE QVI S'EST  
FAICT ET PASSE'  
DE MESSIEVRS  
LES PRINCES  
DE CONDE', DE CONTY,  
ET DV DVC DE LONGVEVILLE.  
iusques à present.

M. DC. LI.

117



RELATION DE TOVT CE QVI S'EST  
fait & passé de Messieurs les Princes.



MESSIEURS,  
 Quand ie considere que ie dois parler de l'emprisonnement de trois Princes, dont il y en a deux du Sang de France, & qu'il me faut examiner deuant la premiere compagnie du Royaume, le sujet & les consequences de leur detention. L'apprehende avec beaucoup de raison que mon esprit ne responde pas à la grandeur & à l'importance de cette affaire, où il s'agit du salut & de la liberté de trois Princes, du repos de l'estat & de la fortune de tous les François.

Car puis qu'au lieu de finir vne guerre estrangere par vne bonne & honorable paix, la France par ce malheureux accident est precipitée dans les fureurs d'vne guerre ciuile, qui peut douter que de ces emprisonnements ne dépende pas absolument la fortune publique & particuliere de tout le monde.

C'est cette raison Messieurs, c'est l'amour que ie porte à la Patrie, qui m'engage d'entreprendre au dessus de mes forces, esperant que cette illustre assemblée ne reconnoistra pas tant de foiblesse dans mon discours, que de generosité dans mon dessein & de pureté dans mes intentions.

Je commence donc par l'assurance que ie reçois des mouuemens de ma conscience, & par la conuoil-

4

fance que j'ay de vostre zele au bien publicq, duquel vous auez de tout temps esté les deffenseurs legitimes, au si bien que de l'innocence des particuliers, par la iustice que vous rendez avec tant de suffisance & d'integrité.

Et considerant en premier lieu la naissance de deux Princes de la Maison de Bourbon, ce qui est deub à la dignité & à la qualite sacrée des Princes du Sang à cause de la proximité qu'ils ont avec le Roy, ie ne puis m'empescher de dire d'abord, de deux choses l'vne, qu'vne entreprile li temeraire ne peut auoir esté conçue ny conseillée que par le plus audacieux de tous les hommes, ou bien que ces Princes sont conuaincus par des preuues inuincibles & plus claires que le iour, d'auoir conspiré la ruine de la Monarchie, depuis l'establissement de laquelle nous n'auons point d'exemples pendant douze siecles, que sous vne minorité ny meisme tous les regnes des Roys les plus absolus & des Ministres les plus entreprenans, il aye esté rien fait de semblable; li l'on adiouste au nombre & à la qualité des prisonniers, les formes de cette resolution, & la circonstance des temps,

Mais qu'importe dira quelqu'vn d'auoir des exemples si la raison & l'essence de l'Etat qui iustificient toutes choses, ont exigé ce Conseil, si les temps passez ne se sont point trouuez dans des extremités si dangereuses que nous estions, si les Ministres de soixante & trois Roys n'ont pas esté si sages ny si vigoureux que le nostre, & si les conjonctures n'ont pas esté si fauorables qu'à present, vn bon Politique doit il pour cela manquer de faire de grandes choses par ce qu'elles sont nouvelles?

Certainement

5

Certainement si quand toutes ces suppositions seroient aussi indubitables qu'elles sont constamment fausses, il y auoit neantmoins beaucoup à redire à la presumption de celuy qui hazarderoit le gouuernement d'un si grand Royaume, par des moyens si nouveaux, si violens, & si dangereux pendant vne Regence & pendant la guerre: Que dira t'on s'il se trouue que ces Princes soient innocens & que la Reyne aye esté surprise par les artifices du Cardinal Mazarin, dans l'ordre qu'elle a donné pour cet emprisonnement: Que fera Monsieur le Duc d'Orleans ce Prince incomparable pour sa generosité, pour sa iustice & pour sa douceur, aussi bien que pour sa sagesse & pour sa naissance, quand il connoistra que ce fauory luy a pour son interest particulier, & sans consideration de la reputation de l'Estat, ny du gouuernement dont il est Lieutenant General, ny de la qualité de Prince du Sang, suggere de si mauuais Conseils, qui font qu'il n'y a plus rien d'inuiolable: Que penseront tous les peuples qui le croyant à la veille de la paix, apres laquelle ils souspirent depuis tant d'années, lors qu'ils s'en verront plus esloignés que iamais, & qu'au lieu d'esteindre vne guerre estrangere, qui leur couste tant de larmes, tant de sang & tant d'argent, ce malheureux en vient d'allumer vne nouvelle: Et vous Messieurs qui composez ce grand Senat, qui estes les Anges tutelaires qui gardez ce Royaume, & dont le rare esprit est à nos affaires, ce que les esprits administrateurs sont aux Spheres qui leur sont commises, qui par vostre prudence lors que nous auons esté à l'extremité des Conseils & de l'esperance, & dans la derniere confusion des affai-

res, auez releué l'estat penchant, qui l'auetz affermy, qui auez tant reparé de ruines & de naufrages, que ce meschant Pilotte qui conduit nostre Vaisseau de precipice en precipice auoit faite: Quel iugement ferez vous de celuy que vous auez desia condamné, à qui vous auez pardonné tant de crimes & d'attentats, quand pour le respect de l'autorité du Roy qui nous donnoit la paix, vous en ordonnastes la publication & que l'on oublieroit toutes les injures passées & tous les outrages qu'il nous auoit faits, afin de reconcilier vne fois pour iamais la France avec la France, afin qu'il nous rendist nostre Roy qu'il nous auoit enleué & nos Princes qui auoient suuy le Roy par deuoir, mais qui auoient pour nostre malheur à tous suuy les miserables Conseils du Mazarin: Quel iugement ferez vous Messieurs quand vous verrez ce mesme homme par les mesmes enchantemens dont il s'est desia seruy tant de fois, qui diuise encores nos Princes, qui met le Sang de France contre le Sang de France, qui enfin va acheuer la ruine de l'Estat, si vous n'y mettez la main vne autre fois, si vous ne rompez les charmes dont il a abusé son Altesse Royale, qui ne respire que le calme & la tranquillité publique qui veut la paix que nous voulons tous, mais que nous ne scaurions iamais auoir, pendant que ce furieux se messera de nos affaires, qu'il nous diuifera les vns d'avec les autres, qu'il portera le flambeau de Prouince en Prouince & qu'il retiendra ces trois Princes dans la captiuité, dont le premier est vn conquerant fameux par les batailles qu'il a gagnées & par les Villes qu'il a prises, qui est la terreur des ennemis, qui est l'amour, le desir, & l'esperance des

bons, des sages & des veritables François qui l'a esté de toute la France & qui le seroit encores, si par vne aucugle obceyffance aux commandemens de la Reyne & pourfuiure Monsieur le Duc d'Orleans, il n'eust esté le protecteur de celuy qui lors nous perfecutoit, & dont les deux autres freres furent en mesme temps les deffenseurs de nos biens & de nos fortunes, que la liberté seule de ces captif illustres peut asseurer pour iamais.

Il l'ay donc à faire connoistre l'innocence de ces trois Princes qui paroistra clairement, si l'on examine les faux pretextes dont le Cardinal s'est feruy, les veritables motifs qui l'ont porté à ces emprilonnemens & la foiblesse de cette accusation.

Il l'ay considéré avec soing Messieurs la lettre du 16. Ianuier dernier qui vous a esté enuoée sur le sujet de la detention de ces Princes & laquelle sans doute n'a rien oublié de ce qui se pouuoit imaginer contr'eux, puis que le Ministre qui l'a composée & qui fait parler le Roy comme il luy plait, est le Mazarin le plus hardy calomniateur qui fut iamais.

Il ne vous en rapporteray Messieurs que trois ou quatre exemples, qui certes sont estranges pour son impudence ou pour ses intrigues. Vous sçavez la peine que vous estes, à demeller la premiere accusation qu'il forma contre M. de Beaufort, & combien de temps ce Heros & sa vertu sont demeurez en peine & en soupçon par ses artifices, & lesquels n'ont peu estre confondus que par le iugement de Dieu & par le vostre.

La violence faite à Messieurs de Broussel & de Blancmesnil en l'absence de Monsieur le Prince, & qui fut suivie des Barricades de Paris, & la resolution

de chasser trente-huit autres Officiers du Parlement pour ne rien dire de plus fascheux, fut prise sur les calomnies du Mazarin & fut les sinistres impressions qu'il donna de leur conduite encores en l'absence de Monsieur le Prince.

Le conseil d'assiéger Paris & d'enleuer le Roy, fut formé sur les impostures qu'il allegua, il fit voir tant de monstres à l'esprit de la Reyne, il sceut par tant de terreurs persuader les Princes de la ruyne de l'Estat & du peril ou se trouuoit la personne du Roy, qu'il leur sembla toucher le moment de sa perte & d'estre sur les bords du precipice, & qu'enfin ils n'oserent y contredire, il asseuroit qu'il t'auoit infailliblement que le lendemain quelques vns d'entre vous se deuoient rendre maistres de la personne du Roy pour le liurer aux ennemis, & en mesme temps pour le courir de cet attentat & de routes les faussetez qu'il auoit employées pour y paruenir, il eut le credit de faire escrire au Parlement par M. le Duc d'Orleans & par Monsieur le Prince que c'estoient eux qui auoient donné ce conseil, quoy que le Mazarin seul l'eust proposé & persuadé.

Et en dernier lieu l'entreprise pretenduë faite contre la personne de M. le Prince dans les informations de laquelle M. de Beaufort, M. le Coadiureur & M. de Brouffel ont esté compris, n'estoit ce pas vne piece del'inuention du Mazarin qui auoit composé ce stratageme dans son cabinet, afin de diuiser l'esprit des Grands du Royaume, & de se deffaire par ce moyen des vns & des autres s'il pouuoit, ou pour le moins des vns apres les autres.

Voila des eschantillons Messieurs de ce que scait faire



de chasser ce Ministre & d'obliger le Parlement  
à faire l'ennemy de ces Princes, qui a composé en forme de lettre ce grand libelle de leur accusation que j'examineray tres exactement apres vous auoir supplié de considerer deux ou trois choses, la premiere que ce Ministre est vn Estranger, qui par vostre Arrest de l'année 1617. rendu sur le suiet du Marechal d'Ancre nommé Conchiny Italien de nation aussi bien que Mazariny ne peut tenir la place qu'il fait, & que c'est celuy que vous auez déclaré perturbateur du repos public, ennemy du Roy, de l'Estat & des Princes par consequent qui en sont les soustiens principaux. En second lieu que l'emprisonnement de ces Princes est sans exéple pendant la minorité d'un Roy, qu'il est contre toute sorte de iustice, & particulièrement contre les dernieres Declarations dont l'obseruatiō a esté tant de fois promise & si solemnellement violée en la personne de ces Princes, d'un Chancelier de France, d'un President de la Chambre, d'une Duchesse, & de deux Princeffes sans parler de tant d'autres particuliers, & qu'enfin il est iuste de leur produire vn autre accusateur & des témoins & ne les opprimer pas sans qu'ils ayent droict de se deffendre, & que vous Messieurs deuez estre les Iuges de leur innocence, tous les autres Iuges du Royaume en estant incompetans, d'autant que le Parlement seul est le siege des Roys & la Cour des Pairs, & que les Princes du Sang de France ont dès long-temps ce droict acquis, de ne pouuoir estre Iuges en ce qui touche leur honneur que par le Roy leur souuerain & chef de leur maison dans le Parlement, qui est le vray temple de la iustice Françoise & le plus celebre Theatre du monde.

Le Mazarin desirant courir la violence de cette

action parle beaucoup de la moderation de son gouvernement dans le commencement de cette lettre, & prend pour pretexte qu'il veut restablir vn ferme repos dans l'Estat, par ce ( dit-il ) que les ennemis ne se rendoient difficiles a la conclusion de la paix qu'à cause de nos diuisions.

Ces pretextes sont fort specieux, mais sont ils veritables, quelles diuisions auons nous veuës dans l'Estat, que celles qu'il y a fait naistre pour s'y maintenir cõtre le vœu de tous les gens de bien? N'est-il pas l'Authour de tous les desordres de Paris, des troubles de Bourdeaux & de Prouence? N'est-il pas coupable de toutes les voleries qui ont esté faites dans les Finances pour l'enrichir? Qu'elle multitude d'Edicts de toute nature? Quelle violence dans l'execution d'iceux, iusques à prendre les gages de tous les Officiers du Royaume pendant quatre années, leuer sur dix-sept Generalitez plus de cinquante millions par an, faire des taxes sans fin, sans raison & sans mesure sur tous les Officiers & sur des miserables que l'on nommoit Aisez, cependant ne payer ny gages ny rentes, ny la table ny la maison du Roy, ny les gens de guerre. S'il appelle cela la moderation de son Ministere, s'il nomme tout ce que nous auons veu qui fera incroyable aux Siecles à venir, la douceur de ces conseils! O Dieu ou en sommes nous, & quoy apres que le Mazarin nous a fait manger du pain de son il a l'audace de se promettre que le souuenir qu'aura toute la Chrestienté de la moderation & de la douceur de ses conseils qui a esté telle ( dit-il ) *que souuent mesme on a imputé à foiblesse dans le gouvernement ce qui ne partoit que de sa bonté ou de sa prudence persuadera aisement*

qu'il a eu regret d'en venir aux derniers remedes. Non, non ny les Chrestiens ny les Barbares mesme qui regarderont de toutes parts les profondes playes que nous auons receuës de luy, qui verront les campagnes desertes, les villes ruynées, les Prouinces desolées, qui considereront les emprisonnemens du President Barillon, du Duc de Beaufort, du Marechal de la Mothe & de ces trois Princes, qui feront reflexion sur les proscriptions de tant de Magistrats, & qui escouteront les clameurs de tout le monde, ne prendront point le Mazarin pour vn Ministre qui aye ny douceur, ny moderation, ny bonté, mais pour le plus abominable de tous les hommes, & que nous eussions exterminé si la Reyne, Monsieur, & M. le Prince ne l'eussét arraché des mains de la Iustice & ne l'eussét protégé contre le ressentiment general du Royaume. O mon jeune Prince qui estes le fruiet de benediction, l'attendu & le desiré des peuples, Prince donné de Dieu pour la grandeur & la felicité de la France, que les gens de bien & que les sages ont de regret de voir que l'intendant de vostre éducation soit celuy qui a esté condamné par la voix de tous les peuples & par l'autorité de tous les parlemens, & que celuy qui a les maledictions de toute l'Europe, gouuerne ses plus belles esperances.

Mais passons (cette reflexion est trop douloureuse) & ne cherchons pas plus long temps en luy ny bonté ny moderation puis qu'il ny en a point, continuons cette lettre qui dit qu'il a de bonnes intentions & que c'est pour faire la paix qu'il a fait emprisonner ces Princes.

Icy Messieurs i appelle à resmoin toute l'Europe,

Que disent les Hollandois de son dessein, sinon que le Cardinal Mazarin a toujours voulu continuer la guerre afin de se rendre necessaire, qu'ils l'ont pressé, qu'ils l'ont attendu, & bien que leur alliance ne fut pas de petite consideration, neantmoins qu'il l'a mesprisée de peur d'estre obligé de faire la paix conjointement avec eux. Que disent les Nonces du Pape sinon que le Cardinal Mazarin n'a iamais voulu la paix. Qu'a dit M. de Longueville à son retour de Munster où il auoit esté enuoyé par vne negociation si importante, sinon que le Cardinal Mazarin auoit empesché que la paix ne fut signée, que M. Seruichen qui seul auoit son secret s'y estoit opposé formellement, & que M. Dauaux ce grand Plenipotentiaire qui auoit pristant de peine à conduire les choses au point de leur perfection, ou enfin il les auoit mises, lors qu'il en vit la rupture, en auoit eu des desplaisirs infinis.

Le Cardinal Mazarin peut il contredire tant de témoignages, se peut il contredire luy-mesme qui a dit tant de fois en ce temps-là, qu'il estoit le maistre de la paix; Non, ces preuues sont trop constantes, on en sçait trop les particularitez, & que la paix non seulement n'a pas esté faite par le Cardinal Mazarin, mais qu'il l'a formellement empeschée, & que ne sçachant plus de moyen de s'opposer aux vœux de tous les François qui la demandoient, il a par vn artifice bien surprenant empesché les Espagnols d'y consentir, & ainsi nous a reduits à desirer vne chose impossible, ou puis que la paix ne depend plus de nous en l'estat ou nous sommes.

Il nous reste apres les faux pretextes de cette accu-

sation

sation descouverts, de faire voir à tout le monde,  
 l'interest veritable du Cardinal Mazarin, & de quels  
 motifs il a esté porté pour faire emprisonner ces  
 Princes, ce qui ne sera pas bien difficile, tout le mon-  
 de pouuant conclure, que puis que constamment ce  
 n'est pas le bien du Royaume, il faut necessairement  
 que ce soit son auantage particulier, aussi y trouue t'il  
 (au moins en apparence & pour quelque temp, non  
 seulement l'assurance de sa personne & l'establissement  
 de sa fortune, mais encore sa vengeance, son ambi-  
 tion, son auarice & toutes ses esperances satisfaites, &  
 si quelqu'un en France se laisse persuader d'y auoir  
 part & de profiter de cette disgrâce il se trompe assu-  
 rement. En voicy les effets veritables, l'Estat y perd le  
 repos, le peuple y perd la paix, les Princes y perdent  
 leur seuerité, & quittant leurs prerogatiues sacrées  
 deuiennent comme les particuliers, les Parlemens y  
 voyent la iustice & la declaration violée, & les grands  
 du Royaume se voyent soumis à la domination de cet  
 Estranger furieux, temeraire & vindicatif, qui les  
 perdra quoy qu'ils se flattent les vns apres les autres  
 s'ils ne le perdent les premiers, & fera gemir tous les  
 gens de bien sous sa tyrannie, à l'establissement de la-  
 quelle nous trauiillons nous mesmes, au lieu de nous  
 y opposer conjointement & de l'exterminer.

Desire-t'on que ie verifie que c'est vne vengeance  
 de long-temps premeditée, Qui ne sçait pas qu'à Lens  
 & à Lerida le Cardinal Mazarin fit tout ce qu'il pût  
 pour perdre Monsieur le Prince, tous ses amys ne  
 l'ont ils pas aduertiy bien des fois de ne plus s'engager  
 dans les armées ou que autrement il periroit comme  
 auoit fait le Comte de Soissons, on voyoit bien que ce

Ministre craignoit que la valeur de ce Prince ne fust fatale à sa fortune, & c'est pourquoy il s'en vouloit deffaire & haïssoit celuy qu'il craignoit, depuis ces premiers temps sa haine auoit esté augmentée par les obligations qu'il auoit à Monsieur le Prince, c'est le naturel des ames lasches de haïr ceux ausquels ils sont infiniment redevables, & par là encores combien de gens d'esprit ont ils preueu que celuy qui luy deuoit la vie luy osteroit la liberté. Mais depuis ce qui arriva pour le Pont de l'Arche, depuis que Monsieur le Prince l'eut menacé & qu'il eut la bonté de se racommoder avec vn Italien qui n'a pas publié tout haut que Monsieur le Prince s'en repentiroit tout à loisir.

Les grands sont si malheureux qu'ils ne croyent personne, qu'ils s'asseurent trop sur leur grandeur, & pourtant il y a tant d'exemples funestes de leur ruine qu'il est incomprehensible à ceux qui ont le sens commun qu'ils soient & qu'ils veüillent tousiours estre trompez par les fauoris, il n'y a rien de si saint que nous n'ayons veu profaner par leur insolence ce qui a esté de plus cher dans les Estats a esté de tout temps consacré à leurs interests, c'est le premier témoignage qu'ils donnent de leur puissance, & il y en a fort peu qui n'aye eu quel que victime de la maison Royale. Montre abominable que tu deurois estre en horreur à tous les Princes, puis que tu te repais ordinairement du plus precieux Sang des Estats.

Après cela y a t'il encore quelqu'un qui doute de la joye qu'il a reçüe de sa vengeance, parée que dans cette lettre il a fait l'affligé & a voulu persuader qu'il auoit eu vne repugnance extreme à consentir à

15  
cette resolution, mais sa vengeance n'est que le  
moindre de ses interets, l'assurance imaginaire de  
sa fortune & l'establissement de sa grandeur luy ont  
bien donné d'autres satisfactions, car au lieu qu'il  
voyoit que son Ministère alloit deuenir inutile puis  
que la Reyne, Monsieur & Monsieur le Prince vou-  
loient la paix, que le Parlement la demandoit avec  
instance à cause de l'extreme necessité des peuples &  
que les Espagnols de leur costé la vouloient autant  
que nous, & qu'ainsi il ne seroit plus cette fameuse  
Idole qui reçoit depuis si long temps des offrandes  
de toutes sortes de mains, au lieu que sa perte & sa  
cheute sembloient infaillibles, il s'est rendu par le  
moyen de ces emprisonnemens le maistre absolu de  
tout, par ce que la guerre, ny ces voleries, ny sa  
puissance ne finiront point qu'avec luy, que tous  
les iours il faudra faire de nouvelles impositions qu'il  
aura vn pretexte perpetuel du rerranchement des  
gages des Officiers & de mal payer les rentes de  
l'Hostel de Ville, & que non seulement il disposera  
des charges & des gouuernemens qui vacqueront  
d'oresnauant sans contradiction de personne, mais  
dés à present il a donné tous ceux qu'auoient ces  
Princes à ses creatures & à ceux qui sont dans ces in-  
terets, de sorte qu'il s'est trouué en vn moment par  
leur despouille plus puissant qu'ils n'ont iamais este,  
sans parler de l'esperance qu'il a d'estre bien-tost par  
la delicatesse & par le peu de santé du Prince de Con-  
ty & par la rigueur de sa prison l'heritier de tous les  
grands benefices. Voila les veritables motifs de cet  
emprisonnement, voila le crime de ces Princes, le  
reste de l'accusation n'est que pour amuser le peuple

& pour tromper les simples qui se laissent piper par les apparences, lesquelles comme des phanotimes acheueront de s'éuanoüir à mesure que nous yrons plus auant dans cette grande accusation qui ja esté l'effort des artifices du Cardinal Mazarin & de l'éloquence de ceux qui le seruent.

Il a depeint Monsieur le Prince comme vn geant qui vouloit empieter le Trosne de leurs Maieitez, & qui se vouloit seruir contre eux des biens & de la puissance qu'il, tenoit de leurs graces, pour ruiner ce Prince en effect il l'a fait riche en apparence, & pour l'ab battre entierelement il a esleué sa puissance sur de faux fondemens, & son ambition sur de vaines imaginations: Les trois moyens de son accusation sont, *il est trop riche, il est trop puissant, il est trop ambitieux*, sa deffense seroit aisée en trois paroles, que c'est à la verité vn des Princes du monde le plus riche de gloire, de conquestes & de victoires, le plus puissant pour deffendre nos frontieres, la grandeur de l'Estat & l'autorité du Roy: & le plus ambitieux de fidelité pour son Prince, pour sa parole & pour ses amis.

Mais comme l'iuectiue faite contre Monsieur le Prince est fort estendue, il l'a faut examiner plus amplement, il l'accuse d'estre le plus riche suiet qui soit dans la Chrestienté, c'est le crime dont les tyrans accusoient autres fois les hommes quand ils vouloient prendre leurs biens, mais si d'estre riche c'est vn crime, que le Cardinal a fait d'innocens pour deuenir criminel, il a plus d'or en Italie qu'il ne nous en reste en France, & l'on a verifié à ce qu'on dit par le Registre des Banquiers qui ont negocié les affaires plus de cent soixante & dix millions de liures qui ont esté enuoyez de son or.



dre & sous son nom en Italie. Je veux croire qu'il y a de la faute en ce calcul, mais il ny en a point en celuy-cy que le Chapeau de Cardinal qu'eut son frere le Iacobin couste à la France plus de douze millions de liures, il est certain que le Cardinal Mazarin a pris des sommes immenses pour la Marine dont il a disposé sans en rendre compte, il est constant que les Venitiens soustiennent en partie la guerre du Turc par le moyen de l'argent comptant que le Cardinal a dans leurs Banques, il est public qu'il n'y a quasi plus d'or dy de bonne monnoye en France, Qu'est elle deuenue tout le monde le scait. Ce superbe Palais de Rome ou il a fait conduire plus de trois cens balots de meubles des plus precieux de toute l'Europe & son Palais de Paris le publient assez hautement. Nous auons beaucoup de Princes qui n'ont pas vaillant ses Statuës, ses Meubles, sa Bibliotecque & ses Escuries sans y comprendre ses pierreries. Apres cela quelque Eloquence que puisse auoir vostre Orateur, il ne persuadera pourtant à personne que vous ayez eu raison d'accuser Monsieur le Prince d'estre le plus riche suiet qui soit dans la Chreienté & pour cela de le faire emprisonner, & quelque soin au cõtraire que vous ayez pris à vous faire pauure, quelque artifice que vous ayez employé pour tromper la Reyne & Monsieur sur ce suiet, i'ose me promettre que si iamais ils iettent les yeux sur ce discours, ils ne croiront pas que vous soyez sans tresors ny que Monsieur le Prince en aye, ce n'est pas neantmoins que ce partage ne fust bien iuste, il y a bien de la difference du petit fils d'un Chapelier à un Prince du Sang de France, & qui a l'honneur d'estre de la Maison du Roy, qui est la plus Illustre race du monde & la mieux marquée,

puis que les sources d'or & les mines qui portent les plus precieuses pierrefries ne sont pas si riches ny si renommées, avec cela Monsieur le Prince n'a point de biens que ceux que Monsieur son pere luy a laissez & qu'il a meritez par des seruices de soixante années, & vous n'avez que ceux que vous avez volez à l'Estat depuis six ou sept ans, & cependant vous estes assez imprudent pour luy reprocher de mediocres biens sans considerer que vous en avez d'infinis.

Peut estre vous aurez plus de raison dans la fuite de cette Lettre ou vous accusez Monsieur le Prince des grands establissements qui sont dans sa Maison soit en charges ou en gouuernemens ou en biens d'Eglise, à la verité le ramas que vous en avez fait donne de l'esblouissement, & comme il vous a donné de l'enuie vous avez creu qu'il pouroit causer de la jalousie contre luy, ie veux croire que vous avez reussy & que vous avez surpris d'abord beaucoup de personnes, mais sans doute tout le monde se destrompera quand ils considereront qu'il y a bien de la difference entre auoir des charges & des Gouuernemens & estre criminel, puis qu'au contraire ce sont les recompenses de la vertu & des seruices & les marques de l'estime & de la confiance que l'on a eu de la fidelité de ce Prince, & que ces charges & ces Gouuernemens l'engageoient plus necessairement & l'vnissoient plus inseparablement au seruice du Roy duquel il ne s'est iamais destaché comme nous le scauons tous. Comment voudriez vous condamner ce que la Reyne a fait par vostre aduis & ce que le deffunct Roy le plus sage de tous les Roys auoit fait auparauant elle, De son Regne feu Monsieur le Prince n'auoit il pas la charge de Grand Maistre &

les mesmes Gouvernemens, les lestablemens de sa Maison estoient ils moins considerables qu'ils ne sont à present. Non sans doute puis qu'il s'en faut l'Admirauté qui estoit dans sa famille, les Gouvernemens de Brouage, des Isles de Ré & d'Oleron & Monsieur de Brezé frere de cette belle & genereuse Princeesse qui valoit mieux tout seul que Brouage & l'Admirauté & qui mourut d'un coup de Canon dans le service.

Mais Monsieur le Prince n'a t'il rien merité de son chef, ne comptez-vous à rien les batailles qu'il a gagnées, les Villes qu'il a prises, les merueilles qu'il a faites en Flandres & en Allemagne, les hazards qu'il a couru mille fois, & le sang qu'il a respandu pendant que vous estiez à la Comedie & à resoudre icy l'emprisonnement & la mort de messieurs de Bruxelles & de Blacmesnil & de beaucoup d'autres. Comment apres tant de preuues de sa valeur & de sa fidelité trouuez vous à redire qu'il y aye moins d'auantages dans sa Maison qu'il ny en auoit du viuant du feu Roy & de deffunct Monsieur le Prince. *O le grand crime Messieurs le moyne de s'en deffendre, le fils possede le bien de son pere & le Roy luy a continué les mesmes graces.*

Mais il ne se contentoit pas dittes vous, il vouloit traiter de Charleuille & achepter de ses deniers le mont Olympe voila des crimes bien nouveaux il auoit demandé des troupes pour conquerir la Franche Comté & la posseder apres en Souueraineté, ou les conquestes qui auoient esté faites en Flandres du costé de la mer, il auoit demandé vn corps de Caualerie pour aller du costé de Liego appuyer le dessein qu'auoit le Prince de Conty son frere pour la Coadiutorerie de cét Eueché, il auoit demandé l'espee de Connestable, il auoit

demandé plusieurs fois l'Admirauté & beaucoup d'autres choses, voila bien des demandes, mais voila bien des refus, voila bien des pensées inutiles (si ce n'est à vostre rethorique) & lesquelles ie m'assure ne viennent pas toutes de Monsieur le Prince sans doute le Cardinal Mazarin luy en a fait proposer la meilleure partie afin de l'amuser de vaines esperances comme il a bien sçeu entretenir beaucoup d'autres personnes d'imaginacions creuses & qui n'ont produit que du vent & des refueries, si nous sçauions Messieurs combien il a fait en promesses de Prelats & de Cardinaux, combien de fois il a marié l'Empereur en France & le Roy de Portugal, combien il a fait de Dues & Pairs, de Mareschaux de France de Cheualiers de l'Ordre, de Gouverneurs de places & de Prouinces, combien il a fait de Secretaires d'Etat, de Surintendans & de Gardes des Sceaux, bref combien de fortunes il a fait, nous admirerions ce grand Ministre qui seul a plus fait de fortunes que tous les Roys n'en ont fait depuis l'establisement de la Monarchie l'Admirauté l'espée de Connestable, les conquestes de Flandres & les autres aduantages qu'il veut que Monsieur le Prince aye desirés sont assurement des imaginacions Mazarines, mais si nous sçauions combien apres tant de piperies il y a encores de propositions de sa part de cette mesme nature combien ce negociateur eternal a sous luy de negocians particuliers nous aurions honte de la foiblesse de l'ambition & de la folie du siecle qui ne se peut desabuser de ce charlatan par l'exemple de tant d'affronteries.

Toutes fois sans nous arrester aux pensées & aux desirs dont il accuse Monsieur le Prince ny aux imaginacions dont il trompe encores tant de personnes, ex-

aminons

Eninons plus particulièrement quels establissemens redoutables Monsieur le Prince auoit en la maison & par la comparaison des Gouvernemens que le Mazarin ou les Mazarins possèdent. Voyons si le second chef de cette accusation ne sera pas aussi iniuste que celuy des richesses qu'il a reprochees à Monsieur le Prince.

Les Gouvernemens de Bourgongne Bresse & Berry sont les moins considerables du Royaume, tant à cause du peu d'estenduë qu'ont ces Prouinces, que de leur scituation, outre que ce sont Gouvernemens ou il ny a aucune place forte Bellegarde seul excepté, Monsieur le Prince à la verité auoit en Champagne Stenay & Clermont, mais qu'est cela pour vn premier Prince du Sang, car de vouloir mettre en compte le Gouvernement de Champagne qu'auoit le Prince de Conty son frere & la place de Danuilliers, il ny a point d'apparence non plus que de parler du Gouvernement de Normandie qu'auoit Monsieur le Duc de Longueville puisque nous venons de voir ces princes en deux partis tout à fait differens. Et quand monsieur le Prince seul eust possédé tous ces Gouvernemens ce n'estoit pas dequoy balancer l'autorité du Roy ny pour deuenir redoutable à la France puisque l'Empire & l'Espagne ne luy sont pas comparables.

Venons maintenant aux establissemens du Cardinal Mazarin & en faisons le pararelle avec ceux de Monsieur le Prince seul, & mesme de toute sa famille & l'on verra quelle disproportion il y aura entre les vns & les autres.

Premierement le Cardinal Mazarin à le plus puissant & le plus precieux Gouvernement du monde; Il est gouverneur de la personne du Roy qui est le

SPONTAN

E

Maistre de tous les Gouverneurs, la Reyne outre cela l'a fait premier Ministre & luy a donné la principale confiance, & ainsi il a le gouvernement de ces deux importants Estats, c'est à dire du Roy & de la France, il donne les Benefices, il dispose des Finances & tient l'autorité absoluë dans le Conseil. Bref il commande dans la Cour, dans les Armées, & dans tout le Royaume par ce que le bien & le mal sont en ses mains, & qu'il est le Maistre de la bonne & de la mauuaise fortune, il ordonne de la Paix & de la Guerre comme il luy plaist: Voicy comme il en vze, la guerre d'Italie pour Portolongone & Piombino a esté entreprise pour son seul interest & pour luy en faire vne principauté, ses confidens en ont les gouvernemens, Pignerol, Suze & Casal sont en la dependance, ainsi il est maistre de tous les avantages que la France a dans la Sauoye & dans l'Italie, pour la Catalogne & le Roussillon, il en est semblablement en possession, la Fare, & Noaille qui ont esté ses Capitaines des Gardes luy conseruent Roze, Perpignan, & Salses, le frere de la Fare est gouverneur, de Balaguer, & Lanoy son domestique luy garde Tortoze, Lestrade qui a esté aussi son Capitaine des Gardes est pour luy dans Dunquerque, quel'on a attaché exprez d'entre les mains du Marechal de Rantzau, enfin il y a peu de places considerables dont il ne se soit assuré & qui ne soient siennes par le moyen des personnes qui se sont entierement deuouës à son seruice, la Clauiere est dans Philisbourg, il a donné à Tilladet beau frere du Tellier Brizac qui est vn gouvernement de deux cent mil liures de rente, Lanoy est dans Ardres, Ca-

Hel nau est à Brest, le Comte de Broglie est dans la  
 Bassée, Nauailles est dans Bapaume, & si ie ne crai-  
 gnois d'estre trop long dans le denombrement des  
 autres, il ne seroit pas mal aisé de faire cognoistre,  
 que routes les recompenses sont pour ses domesti-  
 ques & pour ses creatures, & que ceux qui seruent les  
 Princes n'ont iamais rien. Paluau par cette raison a  
 eu Courtray & Ypre qu'il a perdus & fust preferé à  
 M. de Chastillon, confidez s'il y a quelqu'un (ie  
 ne dis pas chez M. le Prince, mais chez M. le Duc  
 d'Orleans, ou il y a tant de personnes de naissance,  
 de merite, & de seruice) qui aye esté gratifié d'un  
 gouuernement semblable à Perpignan, Rose, Dun-  
 Kerque ou Brisac, y a t'il vn des seruiteurs de Mon-  
 sieur qui aye eu vn Benefice de dix mil liure de rente,  
 a'on donné beaucoup d'Euéschez à sa recomman-  
 dation, & Monsieur le Prince a qui on reproche  
 tout, qu'à t'il fait pour les siens, sinon qu'il a aidé à  
 la promotion de l'Euésque d'Angoulesme, & de  
 l'Archeuésque de Bourges seulement, & qu'il a ser-  
 uy à Gassion pour le baston de Marechal de France,  
 & à Monsieur de Chastillon pour obtenir le breuet  
 de Duc. Mais les vns & les autres ne meritoient ils  
 pas ces recompenses, & quant on a fait vn crime à  
 Monsieur le Prince d'auoir intercedé pour ceux qui  
 ont eu recours à sa protection, n'est ce pas faire en-  
 tendre aux Grands qu'ils n'en doiuent pas vser de  
 mesme, tout le monde sans doute, trouuera ce cri-  
 me bien leger, & cette accusation bien artificieuse  
 & deraisonnable. Et pour retourner à nostre para-  
 llele, quand on voudra faire comparaison du credit  
 qu'auoit Monsieur le Prince avec l'authorité du

Cardinal, & les grands establissemens qu'il s'est fait par le moyen de ses creatures, qu'elle difference y trouuerons nous? Le premier Prince du Sang, qui sert, qui combat, qui expose sa vie, qui a conquis tant de places de consequence, ne peut posseder sans crime les biens fais qu'il a trouuez dans sa maison, *ie le repete dans sa maison*; car il est vray qu'il n'en auoit point d'autres, si ce n'estoit Clermont & Stenay qui luy auoient esté donnez pour recompense de l'Admirauté: Et le Mazarin qui n'auoit rien quand il est venu en France, qui n'a seruy qu'à iouer au Hoc & à faire des Comedies, à empescher la paix, & à ruiner la France, à luy seul plus de puissance que Monsieur le Duc d'Orleans, & ces trois Princes ensemble, desquels il a si bien sçeu charmer l'esprit iusques à present qu'ils ont combattu pour luy contre eux mesmes, & à leur propre destruction comme vous voyez, & continueront encores si Dieu ne leur ouure les yeux, afin de cognoistre le precipice dans lequel ils se iettent, & ou ils nous entraînent avec eux, & quoy la France n'aura t'elle point d'Angel tutelaire qui reunisse la maison Royale & qui dissipe ses charmes.

Avec cela toutes les creatures ne sont pas dans les gournemens des places, il en a d'autres pour le gournement des princes, les vaillants sont pour la guerre, les fourbres, les traistres & les habilles sont pour la Cour, & pour les intrigues dans les maisons des Princes, ce sont ceux-là qui sement la diuision parmy eux qui inspirent les deffiances, qui proposent & font reüssir les grands desseins qui surprennent qui corrompent & qui font toutes les passe-passes de la Cour. Ce sont ces gens là qui ont fait

prendre



42  
prendre contre Paris & contre toute la France, de  
party du Cardinal par Monsieur, & par Monsieur le  
Prince qui proposerent ( si vous vous en souvenez )  
il y a quelque temps, le changement de tant de gou-  
uernemens pour amuser la Cour, qui ont affronté  
tant de monde, qui ont fait attenter au carrosse de  
Monsieur le Prince, qui l'ont animé d'en descouurir  
la verité, & qui l'ont enfin emprisonné, qui font que  
le Cardinal dit, qu'il n'est plus Mazarin, & qu'ils ap-  
pelle frondeur, qui luy font prendre autant de for-  
mes, de couleurs, & de visages que les fables en don-  
nent à prothée qui ont reuny Monsieur de Beaufort  
& Monsieur le Coadjuteur avec le Cardinal, comme  
ils auoient racommodé Monsieur le Prince & le  
Mazarin apres l'affaire du Pont de l'Arche. Car il  
y en a qui rassemblent & qui racommodent à tout le  
moins en apparence & pour quelque temps, il y a  
des oublicurs aussi bien que des frondeurs: Bref il a  
des legions de ces meschants esprits de l'un & de l'autre  
sexe dans sa dependance, qui ont tant d'adresses  
& tant d'artifices, tant de filets, & tant de pieges qu'il  
y en a qui pour y auoir esté attrapés ne laisseront pas  
de s'y reprendre, si bien tost instruits par l'exemple  
de la trahison faite à ces Princes, ils ne vangent la  
France qui n'aura point de ioye qu'elle ne reuoye en  
liberté ces illustres protecteurs, & en leur place tous  
ces gens de la Cabale du Mazarin qui trauaillent à ses  
fins & pour ses interests; pour l'esleuation de sa gran-  
deur & de sa fortune, & pour les mariages de ses nié-  
ces qui acheueront l'establissement tout ouient de sa  
tyrannie, d'où l'anneâtissement s'enfuira infaillible-  
ment l'oppressiō des Parlemens, de cette belle Decla-

ration, & la consummation des calamitez publiques.

Iugez à present Messieurs de la comparaison des forces qu'auoit monsieur le Prince, avec les grands establissemens du Cardinal, qui sans compter la puissance de ses fourbes, sans parler du gouvernement du Roy, de celuy de l'Estat, des Princes & de la Cour, a quasi tous les gouuerneurs des Prouinces à luy, & toutes les places de Sauoye, & d'Italie, du Rouffillon, & de Cathalogne, de la Lorraine, de Flandres, & de l'Alsace, au lieu que monsieur le Prince qui merite tout, puis qu'il conserue tout, & qui a gagné plus de cent villes à la France, n'auoit qu'à peine ce que monsieur son pere possedoit du viuant du Roy.

Voyla l'inuentaire general & veritable des richesses & des establissemens de monsieur le Prince, dans lequel il ne se trouuera rien qui ne fut dans celuy de monsieur son pere, En pourroit-on dire de mesme du Cardinal? Tout ce qu'il possede estoit il dans sa famille: non messieurs, sa naissance ne luy a rien donné, sa vertu ne luy a rien aquis, la fortune seule luy a laissé prendre tout ce qu'il a, & qui deuroit estre plus tost partagé entre les vaillans & les bons seruiteurs du Roy & de monsieur, qu'entre les suiuan, & les domestiques, les flateurs, & les courtisans de cét estrange.

Pour deffendre monsieur le Prince de l'ambition dont il est accusé, c'est ou il y a plus de peine, par ce que tout le monde n'est pas bon iuge en cetté occasion, ou il est tres aisé de se laisser surprendre & de se tromper soy-mesme.

La valeur & l'ambition ont tant de ressemblance qu'il est bien difficile de les distinguer: à la verité

ceux qui considereront monsieur le Prince dans les batailles de Rocroy, de Norlingue, & de Lens, & qui l'apperceuront au trauers des esclairs & de la fumée des canons tout couuert de sang & de feu, ceux qui le verront en luitte chargé de tous ces fameux & superbes trophées, le prendront aisement pour vn ambitieux aussi bien que pour vn victorieux : mais ie m'asseure que les braues, les gens de bien, & les bons François ne le voudront pas condamner, puisque les Espagnols & les Allemans en parlent si glorieusement ; Il n'y a que la poltronnerie & la subtilité d'un Italien qui y puissent trouuer à redire. quand il accuse monsieur le prince de donner des batailles avec ce beau raisonnement (*que s'il les gaigne il a droit de demander quelque recompense, & s'il les perd il est plus necessaire*) à moins que d'auoir perdu le sens, personne ne pouuoit faire vn crime de cela, si ce n'est celuy qui fait des crimes de leze maiesté à Monsieur de Bougueual de porter des glands à son rabat ; Voila de dignes pensées d'un si grand Ministre, voila cet homme sur naturel qui est le sur-intendant de l'education & l'instructeur du plus grand des Rois : Il a vne autre preuue de l'ambition de Monsieur le Prince qui le rend aussi criminel que la premiere, il a dit il refusé le commandement de l'armée cette derniere campagne, c'est vn peché d'obmission tout au plus, mais non pas d'ambition, certainement c'est examiner de bien prez la conduite de Monsieur le Prince, si en sept ans de seruice il n'a pas peu meriter vne excuse de trois mois sans deuenir coupable, est ce abuser de sa gloire que de n'aller pas tous les ans à la Guerre, est ce abuser de ces emplois que d'auoir apporté

Prince du sang est moins  
aux pieds du Roy toutes les campagnes qu'il a faites,  
tant d'estendars, & tant de clefs de villes, & de places  
considerables. Si Monsieur le Prince n'est assez vail-  
lants'il n'en a pas assez fait pour vous, & pour l'Estat,  
vous estes bien difficile a contenter, il a sacrifié pour  
vous plaire contre son sens, & contre son cœur aussi  
bien que contre le nostre, le prix de tant de seruices  
qu'il auoit rendus, qui estoit l'estime & l'affection  
generale de tout le monde, enfin il vous a sauué, &  
vous le voulez perdre pour recompense.

Que ceux qui se fient en vous sont auenglez, & que  
ie preuoy de malheurs pour eux, si vous ne cessez en ef-  
fect, aussi bien que de nom d'estre Mazarin, c'est a dire  
le plus perfide & le plus ingrat de tous les hommes,  
vous ne ressemblez pas à ce Lion reconnoissant que  
l'ancienne Rome vit combattre pour vn gladiateur qui  
luy auoit tire vne espine du pied, puis qu'en ayant au-  
tant dans le cœur & dans la teste que de pensées & d'i-  
magnations, & en ayant esté desliuré par sa valeur vous  
le deschirez à present & luy ostez la liberté qu'il vous  
a donnée & luy voulez rauer l'honneur qu'il vous a cō-  
serué. Et ce parce qu'il n'a pas esté d'aus du mariage de  
vostre Niepce, dont il auoit dittes vous trouué l'allian-  
ce si fort vtile à la France, ou bien parce qu'il auoit eu  
l'audace de consentir au mariage de Monsieur de Ri-  
chelieu, ny a t'il que vous qui ayez droit de marier  
vos parentes, iugez qui vous estes & qui sont vos Nie-  
pees & regardez s'il y a rien dans le Royaume de plus  
grand que Monsieur de Mercœur à qui vous en desti-  
nez vne, ie n'ose penser aux autres puis que vostre pre-  
mier vol va si loing, que ne ferez vous point quand  
vous aurez l'aile plus forte, & apres voyez si le premier

Prince

Prince du Sang est moins que vous, si Madame de Richelieu ne vaut pas mieux que toutes vos Niepces, & si tous les fauoris peuuent entrer en comparaison avec Monsieur de Mercœur. C'est cela que l'on peut nommer ambition desreglée, c'est abuser de vostre employ, que d'emprisonner les Princes, c'est abuser de l'esprit de la Reyne & de celuy de Monsieur que de leur imposer tant de faussetez pour leur donner de la colere contre Monsieur le Prince, l'estat ou estoit la Normandie, le Berry & la Bourgogne, & Belle-garde avec cent quarante mousquets sans poudre & sans boulets, sont les preuues conuaincantes de vostre calomnie & de leur innocence, & ie m'assure Messieurs que s'il vous plaist de faire reflexion sur le passé, & sur ce que Monsieur le Prince a peu s'il auoit voulu, & comme aux derniers temps il se contentoit à S. Maur de s'amuser, & de se diuertir avec ses domestiques, vous iugerez sans doute que ce Prince n'auoit pas tant d'ambition que l'on luy en donne, & que des passions de la ieunesse, il n'auoit que la credulité qui le mena à S. Germain (pour ne point quitter le Roy) & qui la conduit dans le bois de Vincennes, ou les charmes & la puissance qu'exerce le Mazarin, sur l'esprit de la Reyne & de Monsieur le retiennent, & non pas le bien de l'Estat & la iustice, comme il le veut faire croire, qui demandent au contraire la liberté, laquelle ne peut estre contredite que par de lâches ennemis.

Vous voyez Messieurs que tous les crimes que l'on impute a Messieurs les Princes ressemblent aux portraicts dont les songes nous font des peintures sans matiere & sans couleur, qui ne peuuent estre veuës que dans l'ob-

H

seurité, & qui perces des premier traits de la lumiere  
disparoissent incontinent.

C'est à vous messieurs qui estes les protecteurs des Loix  
& de l'innocence, les depositaires sacerez de l'autorité  
Royale, les seuls Iuges des Princes du sang, qui sont  
avec vous les principales colonnes de la Monarchie, de  
ne souffrir pas que cette belle Declaration que vous avez  
faite pour reprimer l'insolence du mazarin & des  
mauvais ministres, comme luy soit violée dans le plus  
precieux de ses articles qui est celuy de la liberté & de  
la sureté publique, pour la conseruation de laquelle  
vous auiez veu Paris prendre les armes, il n'y aura ia-  
mais d'occasion plus glorieuse pour le parlement,  
ny plus vtile pour l'Estat, puis qu'en maintenant dans  
ce rencontre si notable vne partie de la Loy, vous luy  
donnez vne vigueur nouvelle, & vous assurez  
pour iamais l'execution entiere de tout ce qu'elle con-  
tient, qui est si important pour le soulagement de tous  
les peuples, ou au contraire si vous permettez que l'on  
y donne vne atteinte de si grande consequence, la ruine  
de tout vostre ouirage & quant & quant celle du pu-  
blic est infaillible.

Le fremis d'horreur quand ie me represente l'ima-  
ge de cette fatale iournée que l'on enleua messieurs de  
Bruxelles, & de Blancmesnil, dont on auoit resolu  
de faire vn sacrifice sanglant aussi bien que de plu-  
sieurs autres du Parlement. Quand ie pense à la mort  
tragique du President Barillon, aux proscriptions  
que nous auons veuës aux emprisonnements du Duc  
de Beaufort, de Monsieur de Chauigny & de tant  
d'autres: Par ce que ie preuoy bien que nous retom-  
bons dans les mesmes malheurs desquels nous pen-

sions estre fortis pour iamais, & qui seront d'autant plus grands que l'emprisonnement de ces trois Princes, ne laisse plus rien d'inviolable à l'audace de la fortune qu'elle entraine avec soy la ruine des peuples, & l'impossibilité de faire la paix, & qu'elle donne la puissance au Mazarin de se vanger de Paris & du Parlement qu'il a voulu mettre à feu & à sang, auant qu'il luy eust fait aucune iniure.

Preuenez, Messieurs, s'il vous plaist par vostre prudence tant de maux dont nous sommes menacez, souuenez-vous que le Mazarin est de Sicile, & des cruantez qui s'exercent à Naples, ne considérez pas l'imprudence des premiers mouuemens qui sont assez souuent, aussi bien que le menu peuple des iours de feste des iours de leur ruine, faites iustice à ces Princes, conseruez le sang Royal qui fait subsister le corps de l'Estat, repensez aux seruices veritables que ces Princes ont rendu, & aux aduantages que la France a receu de tant de victoires remportées sur les ennemis, dissipez les faux soupçons que l'on a voulu malicieusement faire prendre de la fidelité incorruptible de ces Princes, destrompez l'esprit de monsieur, faites luy cognoistre que la protection du mazarin blesse sa reputation, que cela seul fait tout le crime de monsieur le Prince, faites le souuenir des persecutions qu'il a souffertes d'un autre fauory qui a instruiet celuy-cy de ses maximes, de ses artifices, & de ses exemples: Dites luy que monsieur le Prince est le reietton illustre, le greffe d'honneur & de vertu, de cette noble souche de montmorency qu'il est le nepueu de cet Heros incomparable qui combattit & qui mourut pour luy. Faites luy voir Madame la Prin-

cette toute en larmes qui luy demande ses enfans , ex-  
citez sa gratitude , & que s'il ne peut redonner la vie à  
l'Oncle, il est en quelque sorte obligé de procurer à  
la sœur & aux nepueux la liberté : Enfin, messieurs,  
faites luy entendre qu'il y a deux Princes de la mai-  
son de Bourbon, qui ont l'honneur d'estre de son  
sang, que la nature avec vous luy demande Iustice  
pour eux, & s'il n'y a point d'arbre qui ne plie & qui  
ne se plaigne quelque sauuage qu'il puisse estre quād  
vne branche luy est arrachée par la tempeste, ne dou-  
tez pas que le meilleur Prince du monde ne soit sen-  
siblement touché de leur malheur, pour moy qui  
considere cette grande Compagnie comme l'azile &  
le refuge des innocens comme le temple de la Iustice,  
ou les choses sont pesées au poids du Sanctuaire, ie sçay  
bien que ces Princes ne sçautoient manquer d'auoir de  
puissans proteçteurs & qu'apres que tant de sages Sena-  
teurs auront remonstré à son Altesse Royale que Mon-  
sieur le Prince est son bras droict que le bien de l'Estat  
le luy demande, que c'est le moyen d'auoir la paix. Je me  
promets & ie m'aseure que Monsieur obtiendra du Roy  
cette grace & si portera d'autant plus volontiers que  
de toutes les vertus qui le rendront celebre à tous les  
siecles celle de sauuer Monsieur le Prince luy fera la plus  
glorieuse & la plus honorable, la plus vtile à la France  
& à tous les peuples, & dont le parlement luy puisse  
demeurer plus recheuable.



